

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
CLASSE DE SECONDE
VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Section européenne : Anglais / mathématiques

Horaires : 1 heure de mathématiques en anglais et
1 heure d'anglais

Objectif : Développer la communication et la compréhension orale / Développer le sentiment de citoyen européen

Mathématiques en anglais : Les thèmes s'articulent autour de la découverte scientifique, la curiosité mathématiques, les expériences sur les nombres et leurs propriétés. L'idée est de créer des contextes de communication, et exclut toute pratique de mathématique technique, pour se concentrer sur les mathématiques de notre quotidien, ludiques et intéressantes.

Anglais : L'heure supplémentaire d'anglais vient renforcer les 3 heures hebdomadaires de langue en cours normal. Les professeurs y travaillent les actualités, les grands thèmes de société afin de préparer les élèves à un parcours de langue post-bac de très bon niveau.

L'ensemble des leçons sera soutenu par l'utilisation de nouvelles technologies, facilitée par le lycée 4.0. En effet, nous travaillons régulièrement avec des partenaires européens ou américains par le biais de projets annuels (eTwinning / erasmus+). Dans ce cadre notamment, nous serons amenés à utiliser nos smartphones ou nos tablettes (lycée 4.0) afin d'échanger par des applications (flipgrid) des messages avec des élèves européens.



Erasmus+



L'idée est non seulement de favoriser les compétences de travail à l'oral, mais également de mettre l'élève en situation d'interaction pour in fine développer le sentiment de citoyen européen.

Source « Guide académique des procédures d'orientation et d'affectation 2020 » : un élève qui souhaite suivre une section européenne qui n'est pas préparée dans son lycée de secteur peut demander une dérogation pour le lycée qui propose la section souhaitée. Compléter la demande de dérogation de secteur annexe 5.5. et cocher la case 7.